



## Convocation étrange commissariat

-----  
Par raf8564

Bonjour,

Je suis ici car j'ai été convoqué par un commissariat pour abus de confiance de la part d'une entreprise de location, et donc je dois me faire entendre à ce sujet.

Ce que je ne comprend pas, c'est que cela date de début novembre, que j'ai ni aucune nouvelle ou même idée de ce qu'il se passait avant aujourd'hui. Est normal ?

Depuis j'ai déménager, mais aucun appel. De plus, je n'avais pas régler la somme, car cela ne correspondait pas et il y avait abus, j'avais donc dit au directeur que je paierais seulement une partie de la facture, il y a donc eu arrangements avec eux. Donc je ne comprends pas pourquoi cette plainte.

Le seul problème qu'il y a eu lors de la location c'est que j'ai rendu le véhicule un jour après la date à cause de problème lié à mon domicile qui été urgent ce jour là.

Il y a t'il une explication ? Vais je devoir payer une amende ? Vais je devoir payer la facture initiale ?

Merci d'avance

-----  
Par jodelariege

bonjour

"Le seul problème qu'il y a eu lors de la location c'est que j'ai rendu le véhicule un jour après la date à cause de problème lié à mon domicile qui été urgent ce jour là."....

relisez votre contrat de location; vous n'avez pas rendu la voiture au jour prévu mais un jour après

vous deviez donc payer le jour de plus de location quelque en soit la raison et il y a peut être une somme à donner si vous dépassez la date de dépôt de la voiture ,même d'un jour

le jour où vous avez pris en plus la voiture l'entreprise n'a pas pu la louer à quelqu'un d'autre et elle a perdu de l'argent

voyez donc avec le commissariat ce qu'il en est et comment arranger la situation

de toute façon seul un tribunal peut éventuellement vous condamner à quelque chose

mais un arrangement à l'amiable coûte beaucoup moins cher....